

COMPTE-RENDU DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
~ SÉANCE DU 04 SEPTEMBRE 2024 ~

L'année deux mille vingt-quatre, le 04 septembre à 19h30, le C.C.A.S., légalement convoqué, s'est réunie à la Mairie sous la présidence de M. TORRES Yannick (Président).

Étaient présents : M. TORRES Yannick (Président), Mme BERTHOLIER Sophie, Mme PARIZE Candida, Mme DESGRANGES Marie-Suzanne, Mme LEFEVRE Charlotte, Mme ABRAMOVICI Danielle, Mme KAPUSTIC Gisèle, Mme VANNIER Pierrette, Mme DAVEAU Sabine, Mme GIAT Nathalie, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme COPPÉ Pascaline, M. VENET Stéphan, M. MIARA Frank, M. LE DROUMAGUET Christophe, Mme FILIPPINI Anne-Sophie, Mme VAN DAMME MERLET Valérie.

Secrétaire de Séance : Mme VANNIER Pierrette



ORDRE DU JOUR:

- ◆ Approbation du compte rendu du CCAS du 21 mai 2024
- ◆ Aide financière exceptionnelle pour une famille
- ◆ Questions diverses.



1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CCAS DU 21 MAI 2024

Le compte rendu de la commission du CCAS est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2) AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE POUR UNE FAMILLE

Vu le Code de l'action familiale et de la famille,

Monsieur le Président fait part du cas d'une personne de la commune inconnue du CCAS. Suite à une chute dans sa grange, les services sociaux ont découvert une habitation et une grange entièrement encombrées du sol au plafond (syndrome de Diogène). Pour sa sécurité et celle de ses voisins, en accord avec le Point Autonomie Territorial (PAT) de Samoreau, il a été décidé de procéder au désencombrement. L'association BÉTHANIE de Souppes-sur-Loing propose un débarrasage progressif (estimation 4 à 5 bennes) à 450 € la benne.

L'administré s'engage au paiement d'une première benne. Cette personne ayant une petite retraite, le CCAS propose le vote d'une aide de 450 € pour une seconde benne.

Après délibération, les membres du C.C.A.S. approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés l'octroi d'une aide financière exceptionnelle de 450,00 € qui sera versée directement à l'association BÉTHANIE sur présentation de la facture.

3) QUESTIONS DIVERSES

Octobre Rose :

- Monsieur le Président informe les membres du C.C.A.S. que les décorations pour cet événement sont abîmées et qu'elles vont être remplacées.
- Pour la soirée du vendredi 11 octobre prochain à 20h00, le film documentaire d'1h15 « Elles dansent » sera diffusé salle de l'Orangerie, suivi d'un débat.

Seront également présents :

- des prothésistes capillaires qui confectionnent des perruques pour les personnes qui ont reçu un traitement par chimiothérapie,
- des étudiantes sages-femmes qui entraîneront les personnes intéressées à l'autopalpation sur un buste installé à cet effet.

Des objets seront en vente au profit de l'association « Elles dansent ».



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h04



La Secrétaire,

Pierrette VANNIER

Le Président,

Yannick TORRES

